**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =

Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

**Band:** 22 (1962)

**Heft:** 1-3: Festschrift für Hans Reinhardt

**Artikel:** L'histoire du Grand Ostensoir gothique de Porrentruy Oeuvre de

Georges Schongauer

**Autor:** Rais, André

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-164810

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'histoire du Grand Ostensoir gothique de Porrentruy Œuvre de Georges Schongauer

#### Par ANDRÉ RAIS

(Planches 22 et 23)

# I. La légende et l'histoire

«Les gens de Porrentruy avaient pris part aux guerres de Bourgogne, aux côtés des Suisses. Ils furent à Héricourt, à Blamont, à Grandson, à Morat; ils prirent le château de Maiche. Ces expéditions les avaient enrichis des dépouilles du puissant duc Charles le Téméraire. Dans leur esprit de foi, ils ne crurent pas pouvoir mieux témoigner leur reconnaissance à Dieu et faire meilleur usage du butin de la guerre qu'en dotant leur église paroissiale d'un chef d'œuvre d'orfèvrerie à la gloire de l'Eucharistie...<sup>1</sup>».

Que faut il penser de cette légende que l'on rencontre encore dans Vautrey et dans Amweg<sup>2</sup>? Peut on l'admettre *a priori*? Pour le savoir, plongeons nous dans les comptes de la ville qui sont une mine inépuisable de renseignements de toutes natures.

Nous sommes donc en 1476. La ville de Porrentruy avait pris la résolution d'envoyer à Morat six bourgeois à cheval, équipés à ses frais 3; mais la décision du conseil est rapportée quelques jours plus tard. Accompagné du maître d'hôtel du prince, seul donzel Guillaume de Knæringen fut envoyé à Morat. Ces deux personnages furent d'ailleurs créés chevalier sur le champ de bataille 4. Au retour, il soupèrent à la maison de ville où ils furent les hôtes du conseil 5.

En revanche, le contingent des bourgeois qui se battit devant Blamont, puis devant le château de Maiche a été plus imposant. Le dimanche suivant la fête de la conversion de Saint-Paul 1477, le contingent de la ville partit et revint après sa victoire, le lundi devant la Saint-Valentin<sup>6</sup>. La troupe, commandée par le bâtard de Petit-Pierre, par donzel Antoine de «Vexxanberg» et par donzel Vautier ou Walter Mareschaux de Delémont, était forte de cent et quelques hommes. En remettant le château de Maiche entre les mains du prince, le bâtard de Petit-Pierre dresse la liste de ses soldats et celle du butin enlevé. On constate alors que nos bourgeois et nos villageois n'étaient pas aussi voleurs que les Suisses. Ils se sont contentés de ne dérober que des choses pratiques: chevaux, taureaux, argent, sacs, chaudières, linges, paumelles, épées, cuillères, potats, etc.<sup>7</sup>.

A la lecture de ces documents, nous sommes obligés d'admettre que les bourgeois de Porrentruy ne se sont pas battus à Grandson et à Morat, excepté toutefois Guillaume de Knæringen et le maître d'hôtel de l'évêque. En outre, les guerres européennes de Bourgogne sont virtuellement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. FOLLETÊTE, La paroisse de Porrentruy, Porrentruy, 1939, p. 281.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L. VAUTREY, Histoire des évêques de Bâle, tome II, Porrentruy, 1886, p. 30. – G. AMWEG, Les arts dans le Jura bernois et à Bienne, tome II, Porrentruy 1941, p. 90–91.

<sup>3</sup> Comptes de la ville VI/45, 1475-1481, p. 6.

<sup>4</sup> Ib. p. 13

<sup>5</sup> Ib. p. 13.

<sup>6</sup> Ib. p. 32.

<sup>7</sup> Porrentruy, Archives de la Bourgeoisie I 13, p. 1 sv.

terminées quand une troupe de cent et quelques hommes, formée de bourgeois et d'habitants de la seigneurie d'Ajoie, part, puis revient de Franche-Comté avec un assez maigre butin. L'état des « compaignons de Pourrantrui que ont jure ce quilz hont de butthin quant larmee fut deuant le chastel de Maiche» est là pour le prouver. Ces soldats ne sont donc pas rentrés chez eux enrichis des trophées pris à l'ennemi.

Alors, qui donc a payé l'ostensoir? Il est fort possible, affirme Vautrey, que cette pièce d'orfèvrerie soit un mémorial reconnaissant offert à Dieu par les gens de Porrentruy, après les guerres de Bourgogne<sup>8</sup>. Une coïncidence de date permet cette appréciation. Toutefois, ce mémorial n'est pas seul. Pourquoi ne parle-t-on point des chappes de drap violet qui furent acquises à la même époque?

De plus, nous savons qui a payé les chappes et qui a payé l'ostensoir et ce ne sont précisément pas les soldats bruntrutains. Une fois encore, reprenons la lecture du livre des recettes et des dépenses de la paroisse<sup>9</sup>.

Quatre personnes seulement ont donné un montant de 6 livres 12 sous et 8 deniers pour les chappes et pour le «repositoire». Ajoutez-y le montant de la quête faite à cette occasion, quête qui a rapporté la somme de 4 livres et 15 sous, ce qui fait un total de 11 livres 17 sous et 8 deniers. Or, l'ostensoir a coûté 184 florins d'or ou 232 livres bâloises!

Cette somme importante fut payée par la caisse de la paroisse ou par celle de la fabrique Saint-Pierre, un premier acompte en 1477, un deuxième en 1478 et le troisième à réception des images dorées, l'année suivante.

# II. Le vieil ostensoir de Jean Rutenzwig

« Quelques-uns des florins d'or qui remplissaient la cassette du duc Charles passèrent sans doute entre les mains des gens de Porrentruy. Comment expliquer autrement la confection de ce magnifique ostensoir qui fut commandé deux mois après la mort du duc Charles (12 mars 1477) à l'orfèvre de Bâle, Jean Rutenzwig?» Telle est le jugement de Mgr Vautrey<sup>10</sup>.

Au début de janvier 1477 cependant, on pensait déjà sérieusement à l'achat d'un grand «repositoire» gothique, puisque la paroisse envoie à Bâle le prêtre Conrad Camus, le maître bourgeois, Jean le Clochetier et le chancelier Richard Fèvre «pour impétrer des indulgences... pour parler du repositoire et pour le draptz des chappes...» 11. Le dernier dimanche de janvier, les bourgeois sont réunis dans le poille de l'hôtel de ville. Au cours de cette réunion, chacun examine les échantillons du drap des chappes et donne son avis sur le modèle de l'ostensoir. L'examen se termine par un dîner 12.

Le 12 mars 1477, le marché du reliquaire est conclu entre la paroisse et l'orfèvre Jean Rutenzwig. Ce document qui, autrefois, se trouvait dans les archives de la bourgeoisie<sup>13</sup>, a disparu depuis. C'est très regrettable, car il ne nous en reste qu'une mauvaise traduction<sup>14</sup>.

Sur ces entresaites, la paix est signée à Zurich, le 24 janvier 1478. Deux processions se sont alors à Porrentruy, autour de la ville et autour du château. A l'issue de la première, les sieurs d'église, les nobles et plusieurs bourgeois sont invités à dîner en la maison de ville. Après la seconde, qui eut lieu le jour de l'Annonciation de Notre-Dame, les prêtres y ayant participé reçoivent un quartal de vin.

Au cours de cette année-là, le maître-bourgeois de Porrentruy et l'embourg de la paroisse visitent souvent le «dorier». Le travail avançant, le maître et son valet sont les hôtes de la ville les samedi,

```
<sup>8</sup> Vautrey (voir note 2), II, p. 30. 9 VI 136, 1477–1479.
```

<sup>10</sup> VAUTREY (voir note 2), II, p. 30.

<sup>11</sup> VI 159, p. 45.

<sup>12</sup> VI 159, p. 46.

<sup>13</sup> III E 8.

<sup>14</sup> Jos. TROUILLAT, Monuments V, 524.

dimanche et lundi après la Saint-Luc. Quelques détails de l'ostensoir sont mis au point et, le dimanche après la Saint-Martin, Jean Rutenzwig apportait la monstrance complètement terminée, les statuettes exceptées.

Le marché du 12 mars 1477 prévoyait un poids de 12 marcs d'argent. L'ostensoir est examiné par les conseillers, les jurés de l'église, le curé, son vicaire, le clavier et les bourgeois; séance tenante il est pesé. Le «repositoire» atteint le poids de 16 marcs, coûte 168 florins d'or, plus un florin d'or pour le verre de cristal.

Peu de jours avant les fêtes de Pâques 1479, le dorier apporte les six statuettes qui, elles aussi, sont pesées. Elles ont 1 marc et 7 lots, reviennent à la somme de 15 florins d'or et 6 sous. Mais ces statuettes en argent ne cadrent pas avec l'ostensoir doré et il « est estes conseillie par tous messieurs du conseil que lon debuoit doures les ymaiges du repositoire en la maniere que elles sont deaures... <sup>15</sup>. A cet effet, Jean de Reugney offre un montant de 10 sous <sup>16</sup>.

Le 6 mai 1479, Jean Rutenzwig apporte les images dorées qui reviennent à 2 florins d'or ou 56 sous et 8 deniers. Le sacristain n'ayant pas remonté l'ostensoir ainsi qu'il devait l'être, le « deaurier » montre au curé comme « ilz se debuoit joindre et disjoindre » 17.

On peut facilement s'imaginer la joie des bourgeois de Porrentruy quand l'ostensoir de Rutenzwig apparut pour la première fois à la procession de la Fêtez Dieu 1479.

#### III. Le vol

Huit années ont passé. Un jour du mois de juin 1487, le curé de la ville va dire sa messe, comme tous les matins, dans l'église paroissiale de Saint-Pierre. A peine a-t-il pénétré dans le lieu saint que le sacristain l'appelle à grands cris, lui montrant la porte du trésor, fracturée. Les ostensoirs et les reliquaires ont disparu!...

La grosse cloche du «feurcri» retentit. Les bourgeois et les bourgeoises, le vicaire, les chapelains de Saint-Michel, les maîtres-bourgeois régnant et non régnant et les conseillers accourent sur la place du Marché, devant l'hôtel de ville où le curé, en larmes et hors de lui, donne connaissance du vol sacrilège qui vient d'être perpétré. Sans perdre une minute, les vœbles ou sautiers procèdent à l'appel de la population et l'on constate, ô horreur! que les voleurs ne sont autres que le prêtre Jean Monnier, fils de feu Jean Rouge, jadis monnier ou meunier de la cité épiscopale, et le nommé petit Jean Martin. Plusieurs bourgeois, mobilisés séance tenante, sont lancés sur les traces des larrons.

Jean de Pasques se dirige vers Pontellier (Pontarlier), Jougne; Erard Dodat vers Neuchâteloutre-Joux; Jean Rosselat en direction de Belfort, Remiremont, Luxeuil, Lure; Henri Sordel et Simon de Villiers vers Salins; Jean de Reugney et Vernier Voillat vers Mandeure, Lanthenans; Clave Genin contre Montbéliard, Besançon, Salins, Villafans, Pontellier, Genève; Thiébaud Nicat et Jean Henri Docourt sur Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon.

Une à une, et terriblement lentes, les heures s'écoulent. Une semaine est passée déjà, quand un messager de Belfort annonce l'arrestation de deux jeunes clercs. Ce n'était, hélas! qu'une fausse nouvelle.

Et soudain, « par le vouloir de nostre Seigneur et a la prière des bons saincts quen furent requis », une petite « garceate » qui gardait des bêtes découvre des reliques et un ostensoir en laiton que les voleurs avaient jeté près de Seloncourt. Reconnaissante, la ville de Porrentruy offre une paire de souliers à la jeune bergère et les bourgeois font élever une croix de bois où « sont estees trouees les dites reliques ».

Porrentruy a toujours entretenu des relations de bon voisinage avec la cité universitaire de Dijon. Au début du XVe siècle déjà, bon nombre d'étudiants bruntrutains suivaient les cours qui se

<sup>15</sup> VI 159, p. 75.

<sup>16</sup> VI 136.

<sup>17</sup> VI 159, p. 76.

donnaient dans la capitale de la Bourgogne. Or, «les ansfans dycy (c'est-à-dire de Porrentruy) questoient audit Dijon a lescole» apprennent l'arrestation de deux voleurs à Bourg-en-Bresse, sur la route de Paris à Genève, en passant par Mâcon. Un sieur d'église de Dijon, à qui l'on avait annoncé le vol, envoie à Bourg-en-Bresse, Ferry, le fils de Vernier Fusier de Porrentruy qui «demouroit audit Dijon a lescole». Il est accompagné d'un Dijonnais. Les deux détectives reviennent au bout d'«environ douze jours» et font rapport.

Les deux larrons sont bien le prêtre messire Jean Monnier et petit Jean Martin. Le rapport est expédié à Porrentruy, qui dépêche à Bourg-en-Bresse son bandelier, le jeune Jean Ferriat et son chancelier, Richard Fèvre. Tous deux partent à cheval, discutent huit jours et rapportent un dimanche soir, brisé malheureusement et complètement méconnaissable, l'ostensoir d'argent doré

qui est pesé aussitôt. Il n'en reste plus que 10 marcs!

Porrentruy fête ses deux combourgeois. Le conseil leur offre du vin, du pain, du fromage, des œufs, des plats de viandes plus succulents les uns que les autres. Porrentruy est heureux de retrouver son ostensoir, brisé, il est vrai, mais qu'importe! L'hôtel de ville est envahi par les bourgeois endimanchés. A minuit, Richard Fèvre recommençait pour la vingt/et/unième fois son histoire.

Entre-temps, petit Jean Martin, le voleur, était pendu haut et court à Bourg-en-Bresse, tandis que le prêtre Jean Monnier était emmené en captivité à Lyon sur le Rhône.

Manquaient encore les images dorées! Thiébaud Nicat est envoyé par le conseil à Bourg-en-Bresse, puis à Lyon où «il feit tant quil rapporta les dites cincq ymaiges» et celle de la Vierge.

Le grand ostensoir gothique de Jean Rutenzwig n'est donc plus utilisable. En attendant, le «reliquaire» de laiton découvert à Seloncourt est porté, par Jean de Reugney à Montbéliard où l'ortèvre de cette localité le répare pour le prix de 4 sous et 6 deniers bâlois.

Le 31 juillet 1487, l'assemblée des bourgeois tient conseil sous la présidence du curé et du maîtrebourgeois. On décide alors de conclure un marché avec un orfèvre très à la mode pour la confection d'un nouvel ostensoir. Cet orfèvre s'appelait Georges Schongauer.

# IV. Le nouvel ostensoir de Georges Schongauer

La famille Schongauer est originaire d'Augsbourg où Henri Schongauer, bourgeois de cette localité, est connu en 1239 déjà. Conrad Schongauer, maître de la corporation des Tisserands, trisaïeul de Georges, eut trois fils: Jean, Joseph et Léonard, cités en 1370. De Jean sont nés Gaspar, le commerçant, cité en 1418, conseiller en 1444; Joseph, orfèvre, et Jean, le commerçant. Gaspar n'eut qu'un fils qu'il appela de son prénom. Il est aussi né à Augsbourg, mais il s'établit à Colmar en 1440, devient bourgeois en 1445, puis conseiller de ville. C'est le père des artistes connus, orfèvres, peintres et graveur de grand renom qui sont: Louis, Georges, Martin, Caspar et Paul Schongauer.

Georges Schongauer – celui qui nous intéresse – né à Colmar entre 1440 et 1445, cité à Bâle pour la première fois le 2 septembre 1482, reçu bourgeois de cette ville le 28 juin 1485, membre de la corporation des Hausgenossen, achète, en 1487, la maison zum Tanz sise à la rue de Fer, devenue plus tard fameuse par les fresques de Jean Holbein. En 1492, il y donne une assez large hospitalité à Albert Dürer qu'il initia probablement à l'art du graveur.

Georges Schongauer avait épousé Apollonia Gerhaert, la fille du célèbre orfèvre et sculpteur strasbourgeois. Il quitte Bâle le 10 juillet 1494 après avoir vendu sa maison à son successeur, l'orfèvre Hans von Nachbur. L'année précédente il avait encore ciselé le petit ostensoir gothique de Porrentruy. Etabli à Strasbourg, il meurt vers 1514.

En 1487, Paul Schongauer rejoint son frère Georges à Bâle où les deux orfèvres produisent des ostensoirs dessinés par Martin, l'éminent peintre et graveur de Colmar. La ville de Porrentruy qui songe à remplacer son grand «reliquaire» brisé, s'adresse à ces merveilleux artistes.

Arrivé la veille dans la capitale de l'ancienne Rauracie, Georges Schongauer est reçu, le 31 juillet 1487, dans le poille de l'hôtel de ville. On notait la présence des personnalités locales: le

maître-bourgeois Jean Cardinal, Perrin Pienot, son lieutenant, Vuillemin Jorray, le receveur de l'église paroissiale, le jeune Jean Ferriat et Cuenin Belleney. Entre deux verres de vin, un marché est conclu aux termes duquel Georges Schongauer reconnaît avoir reçu la quantité de 11 marcs et demi d'argent fin, argent provenant «tant la plus part» du «reliquaire» qui naguère avait été fait à Bâle, comme aussi de deux autres petits repositoires 18. Les statuettes dorées figurent dans ce poids, soit celles de saint Pierre, saint Germain, saint Barthélémy, sainte Barbe, sainte Catherine, plus «la grande ymage» de Notre-Dame tenant son enfant. Le dorier s'engage à exécuter un autre ostensoir qui «sera» bien faict, bien et richement ouures «à la mode des monstrances d'Allemagne. Au milieu du pied il y aura une «belle poingnye». Au-dessus, «seront trois piliers», une voûte entre eux pour placer un verre long et rond, voûte sous laquelle «lon mectra reliques et au jour de Feste Dieu, le precieux corps de Nostre Seigneur». Au-dessus de cette œuvre de «fillolaiges», il y aura un autre tabernacle qui protégera la «grosse ymaige de Nostre Dame», puis un troisième. Autour des contreforts seront appuyées les statuettes. Georges Schongauer recevra pour chaque marc 3 florins d'or ou 25 sous par florin. Et s'il met de son argent pour le terminer, la paroisse lui garantit 7 florins <sup>1</sup>/<sub>4</sub> par marc. Quant il l'apportera à Porrentruy, il ne devra pas peser les statuettes dorées, ni les deux anges qui soutiennent l'hostie.

Une année s'est écoulée. La veille de la Fête-Dieu 1488, Georges Schongauer apporte l'ostenoirs à Porrentruy. Une nouvelle fois, les bourgeois s'assemblent à l'hôtel de ville. «L'on sen est tenus content», écrit le chancelier Richard Fèvre; et le receveur de la paroisse verse au dorier la somme de 95 livres 7 sous, accompagnée d'un ducat pour la dorure et d'un florin d'or pour le verre de cristal.

#### V. Conclusion

Ainsi donc, la première monstrance de Jean Rutenzwig a coûté la somme de 232 livres, les frais relatifs au vol du mois de juin 1487 se sont élevés à 40 livres 5 sous 5 deniers, le second grand ostensoir de Georges Schongauer est revenu à la somme de 97 livres, ce qui fait un total de 370 livres, chiffre rond, soit 296 florins d'or, soit le montant de 11.840 francs de notre monnaie.

Si la découverte que je viens de faire dans les archives de la bourgeoisie de Porrentruy renverse toutes les hypothèses de Rodolphe Burckhardt, elle permet néanmoins de retrouver la main de deux artistes. De l'ancien ostensoir de Jean Rutenzwig, il ne reste plus que la grosse image de Notre-Dame, les cinq statuettes de saint Germain, saint Pierre, saint Barthélémy, sainte Barbe et sainte Catherine et les deux anges agenouillés.

Le nouvel ostensoir est l'œuvre de Georges Schongauer. Il a utilisé pour le compléter, les six statuettes désignées ci-dessus; il en a même ajouté une, celle de saint Etienne. Et si l'on compare avec mon ami le professeur Hans Reinhardt, l'ostensoir des Münch de la cathédrale de Bâle, conservé dans le trésor du Musée historique, on constate que Georges Schongauer est aussi l'auteur de cette monstrance.

Hier, on ne connaissait aucune œuvre de cet artiste merveilleux. Aujourd'hui, la paroisse de Porrentruy a l'insigne privilège d'en posséder trois, qui sont:

La croix d'argent selon marché passé le 28 mars 1487,

Le grand ostensoir gothique commandé le 31 juillet 1487,

Le petit ostensoir gothique livré en 1493.

Il serait souhaitable que le conseil paroissial de Porrentruy rende à l'ostensoir sa forme primitive, sans sa gloire qui l'alourdit, sans son pied qui le dépare, sans cette bague du XIX<sup>e</sup> siècle qui pèse étrangement sur la tête de la Vierge et sans le pendentif qui le défigure. L'ostensoir gothique de Porrentruy réapparaîtra alors comme autrefois, image du clocher de la vieille cathédrale, œuvre d'un génial orfèvre, aiguille ajourée, qui reliera la terre où nous vivons, où nous peinons, à la voûte azurée des cieux!

<sup>18</sup> Un de ces ostensoirs a été fait en 1458 par Antoine le Lorenne.

# VI. Pièces justificatives

#### 1487, juillet 31

### Porrentruy, Archives de la Bourgeoisie III/8

Marché passé entre la ville de Porrentruy et Georges Schongauer.

Honorables hommes Jehan Cardenal, maistre bourgoy de la ville de Pourrentruy, Perrin Perrenot son confourteur, Vuillemin Jorray, embourg de leglise sainct Pierre de Pourrentruy, jeune Jehan Ferryat, Cuenin Belleney, tant en nom deulx comme pour et en nom et per le conseil, delibaration et aduiz des aultres bourgoys et jures de la dite ville et eglise dudit Pourrentruy, dune part, et maistre George Schangower, dourier ou orfaiure, citien de Basle, daultre part, les dites parties de leurs certainnes sciences et franches voluntez hont faict les merchandises, pactions et conuenances que sensuiguent:

Cest assauoir que ledit maistre George cognoit et confesse par ces presentes lettres auoir heuz et receuz realment et de faict desdits maistre bourgoy, embourg et jures, la somme et quantitey de onze marcs et demey dargent fin tel et semblable argent que les douries et orfayures ouurent et ont accvstumez de ouure en la dite citey de Basle, lequel argent est largent tant la plus part du reliquiaire que naguaire auoient faict affere en ladite citey, comme aussi de deux aultres petiz reliquiaires, et ou quel argent sont compruses et poisees cincq petites ymaiges deaurees, lune de sainct Pierre, lautre de sainct Germain, lautre de sainct Bartholomy, lautre de saincte Barbe et lautre de saincte Kathirine. Item encour vne plus grande ymaige de notre Dame tenant son anffant, du quel argent ansin comme dessus deliures audit maistre George, ilz en doit reffere vng aultre reliquiaire que soit bien faict et richement ouures en maniere que reliquiaires et monstrances sont et debuant estre en facon et maniere et ouuraige dallemaigne, cest assauoir le pied, tout premierement la jambe suiguant ledit pied, en icelle jhambe fere ouuraige ou mylieu comme vne belle poingnye; au dessus de la dite chambe fere le plus gros, ou quel lieu seront trois piliers, vng veuld entre iceulx pour meetre vng verre long et rond, veuld ou quel lon mectra reliques et au jour de Feste Dieu, le precieux corps de nostre Seigneur au fere la procession, desoub ce ouures de fillolaiges dessus sera vng aultre tabernaicle pour meetre la dite grosse ymaige de notre Dame et alentour ou sera propice, seront mises les dites cincq petites ymaiges, et encour dessus vng aultre tabernaicle et encour tousjour dois illec tousjour grand selon que louuraige le requerra, tout alentour beaul, de belle facon et fillolaige hault a soffisance et vne jointe ou pluseurs quil desioindra et reioindra, le doit fere en tout et pour tout bon, beaul, riche, bien et nectement ouures, de la pesanteur pour le moins en tout de treze marcs dargent

audit poys de Basle et rendre asseniz deant la dite feste du precieux corps notre Seigneur pronchainnement venant, et quant ilz le rendra asseniz, lon luy donne pour la facon dung chascun mars pour louuraige, trois florins dor ou vingt et cincq solz, monnoie de Basle pour vng chascun florin, et ce quil meetra de son argent, on luy donne de chascun marc sept florins dor et vng quart de florin ou la mennoie a la valeur comme dessus, et quant ilz le rendra asseniz, ilz ne doit point peses lesdites cincq ymaiges, petites, ne la grosse de notre Dame, car dicelles lon nen paiera point de facon et le tout sans mal engin, promectant ledit maistre George ouures bien et leaulment et rendre comme dessus. Item encour auec ce, lon luy a baillye les deux anges deaures, la demi lune et le pied sur quoy sont, que pesant quaitre onces et demey quint, quilz rendra comme dessus sans peser et sans en paier

Donne le derrier jour de juillet mil IIII c octante sept. Presens enqui Perrin Louyat, Petrement Ramey, Jehan Perrin Vernechot, bourgoys de Pourrentruy et seruant dudit maistre George.

1488, veille de la Fête-Dieu.

Maistre Jerg Schongower, deaurier, citien de Basle, ait appourter le reliquiaire, le quel poise en tout quinze marcs onze et lotz vng quint et ou quel repoisitoire ou reliquiaire ilz a mis de son argent trois marcs onze lotz et demy quint. Et auec le quel argent lon a compte la facon selon questoit merchander, et a vailluz tant pour largent quil a miz oudit reliquiaire comme pour la faicon de ce quil a faict, soixate et dix florins, comptant vingt et cincq solz, mennoie de Basle pour chascun florin, sur quoy auoit ja receu dargent comptant soixante et deux solz quaitre deniers baulois. Et auec ce a luy paie en argent la somme de vingt et nuef libres dix solz que font pourtout trente et deux libres douze solz quaitre deniers, monnoie de Basle que vaillent en or xxv solz pour le florin, vingt et six florins et deux solz quaitre deniers baulois, Ansin de ce que dessus on luy doit encour quarante et quaitre florins dor ou pour chascun florin vingt et cincq solz monnoie de Basle, moins deux solz quaitre deniers dicte mennoie.

Item encour auec ce on luy doit pour la dourer, vng ducat que vault trente et trois solz quaitre deniers dicte mennoie. Item encour on luy doit pour le verre, vng florin ou la mennoie comme dessus, la quelle somme on luy doit paie deant la sainct Mertin divers prochainement venant.

Donne a Pourrentruy la voille de feste du precieux corps notre Seigneur, lan mil IIII c octante huit. Presens honorables hommes juene Jehan Ferriat, maistre bourgoy, maistre Jehan le Clochetier, Cuenin Belleney, Clauin Buk, embourg.

1488, samedi avant saint Martin.

Je Jerg Schongauer, doriez, citien de Baile, fay scauoir a tous que verront et orront lire ces presentes lettres, quar je me tien content de toutes la some de surescripte et que a locasion du desur escript pourrient estrez demandez par moy ou mes hoirs, Vullemin Jurray, bourgoy de Porrentruy et jurie de lesglise dudit Pourrentruy len quicte, luy ses successeurs et apres venant juriez de la dite esglise et en fais quictance, luy et tous ceulx esquelx quictance en appertient per discrete persone messire Jehan Cherpiet, prebtre cure de Florimont, de lauctoritez imperialz notaire publique. Present Huguenin Guerdez, bourgoy dudit Pourrentruy, Hamber Jenolz, seruans dudit maistrez Jerg Schongawer et plusseurs aultres a ce tesmoins.

J. Cherpiet

## 1487 Porrentruy, archives de la Bourgeoisie VI Comptes des églises

Sensuiguent les missions que lon a faict appres les larrons que hont rorber noz reliquiaires. Cestoient messire Jehan Monnier, de Pourrantruy, prebtre, fil de feu Ruedin Ruge, jaidis monnier et vng nommes petit Jehan Mortin que fut penduz a Bourg en Bresse ou furent rester lesdits larrons.

Premierement, appres ledit larrecin faict, incontinant Jehan de Pasques fut enuoye du quartier deuers Pontellier et fut jusques a Joingne, despandus ly et son cheual xxiiii s ix d

Item Herard Dodat, auxi incontinant ilz fut enuoye et ala jusques a Nueschastel outre Joux, a luy donne pour ce tant pour ce

xx s

Item Jehan Rosselat aussi ilz fut enuoye incontinant et ala deuers Belfort, fut a Remiremont. Luxeil, Lure et par de la, heut

viii s vi d

Item Henry Sordel et Symon de Villiers, ilz furent vng aultre trahin et alirent deuers Salins, heurent xxii s

Item Jehan de Rigney et Vernier Voillat aussi incontinant ilz furent enuoye et alirent deuers Manduerre, Lanthenans et furent Bernert et Thierry auec eulx, despandus

viii s viii d

Item Claue Genin ilz fut auxi incontinant enuoye et sen ala par deuers Montbeliart et dois la sen tira a Besancon, a Salins, a Villaffans, Pontellier et jusques a Guenesve, et a demourer xii jours, a heuz

xxxiii s

Item lembourg Thiebauld Nicat et Jehan Henry Docourt, feure, auxi incontinant ilz alerent et tirerent contre Besancon, contre Chalon et a Dijon, hont demourer douze jours, ont despandus eulx trois

vi libres xi s ix d

Item vne compaignye de ceulx questoient appres les larrons se trouirent a St Ypolite, ilz despandirent...

vii s vi d

Item encour de rechief Henry Sordey fut renuoye a Besancon pour tousjour ensarchier du faict, heut

Item maistre Hugue noz enuoya vng messaigie dois Montbeliart et escripuoit aulcunes nouelles quil auoit oyr dire, donne audit messaigie pour son vsaige

iii s

Item pour son soupay

xviii d

Item en vient ycy vng messaigie de Belfort pour ce que auoient prus et arrester deux jeusnes clers sus ce que lon leurs auoit escript, heut pour sa poinne

iii s

Item pour ses despans

ii s

Item quant lesdits larrons furent prus a Bourg en Bresse pour ce que monssire le curey dycy en auoit escript a vng sieur deglise de Dijon que sen prut garde, ilz ledit sieur de leglise en oyt nouelle et incontinant ilz enuoya dois ledit Dijon audit Bourg vng bourgoy de Dijon et Ferry le fil Vernier Fusie quil demouroit audit Dijon a lescole, les quelx ilz demourarent bien enuiron douze jours, heurent tant pour leurs despans comme pour le salaire dudit bourgoy

viii lib.

Item par les anssans dycy questoient audit Dijon a lescole, sur notifsie ycy que lesdits larrons estoient prus audit Bourg et pour sere suite appres eulx, ilz surent enuoye jeune Jehan Ferriat, bandelie et Richierd Feure, scribe dycy, lesquelx ilz alerent a cheual et demourarent huit jours entiers et serrent telle poursuite quil rapportairent du reliquiaire dix marcs dargent de brisie. Despandus eulx et leurs cheualx et comprus ce que donerent ca et la

vii lib. xvii s

Item ledit Richierd cheuaschit vng cheual questoit a Vuillemin Fusie, a luy donne

x s

Item lesdits bandelie et Richierd reuindrent le diemanche au soir et furent tous messieurs les borgoys en la mason de la ville, pour leurs bien venue et ilz soppirent, sostenus

xiiii s viii d

Item pour ce que les bourgoys de Belfort auoient ycy escript quil auoient arrester deux clercs a loccasion desdits larrons, Petrement Ramey et le gindre Perrenot ilz furent enuoye, despandus

viii s

Item pour ce que les cincq ymaiges dourees nestoient point encor retrouees par ce que les larrons ne les auoient voulsus entuses, de rechief Thiebault Nicat fut renuoye audit Bourg et dois illec sen ala a Lyon sur le Rone ou estoit mener prisonnier ledit larron messire Jehan Monnier et feit tant quil rapporta lesdites cincq ymaiges, heut tout premierement

1 s

Item ilz auoit encor enpromtez auec ce du frere Renaud Cheuillierd que luy sont renduz

xviii s

Item encor donne audit Nicat

XX

Item encor auec ce quil disoit auoir donne pour les gardiens de la tour et aultres que luy auient escript des cedules, donne

vi s

Item les ansfans dycy questoient a Dijon a lescole auoient par auant baillie audit bourgoy de Dijon deux frans que leurs sont renduz, vaillent

xxxvi s

Item par le vouloir de notre Seigneur et a la priere des bons saincts quen furent requis, lon retroua les reliques que les faulx larrons auoient laissies pres de Sceloncourt et le vielle reliquiaire de louton et le viendrent ycy dire deux prudomes dudit Scelocourt, despandus

Item lesdits deux prudomes ferrent grant diligence de recuidre et de ramasser lesdites reliques et de les recuidre par le bois ou lesdits larrons les auoient getiez lune ca et lautre la, a lours donne

xix s

Item par la vouloir de notre Seigneur, vne petit garceate que gardoit les bestes es champs troua lesdites reliques, a elle aichete vne paire de soulies que costent xviii d

Item lon a faict faire vne croix de bois ou sont estees trouees lesdites reliques, la quelle coste de faicon

vi s

Item lembourg et Jehan de Rigney ilz furent pour la faire affere et pour lasseoir, despandus

iii s iii d

Item ledit Jehan de Rigney fut renuoye a Montbeliart pour fere a reffaire le vielle reliquiaire quest de louton quil auoient laissie auec les reliques et lauoient debrisie despandus

ii s

Item se fit a conduire de nuyt, donna a celluy que le conduisoit

x d

Item feit a reffaire ledit reliquiaire, donne a celluy que le reffit pour sa poinne

iiii s vi d

## VII. Bibliographie

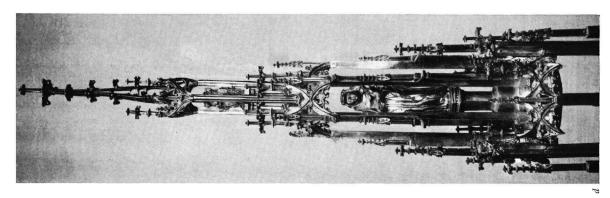
HANS REINHARDT und ANDRÉ RAIS, Neue Beiträge zu einigen Stücken des Basler Münsterschatzes. Jahresbericht des Historischen Museums, Basel 1946, p. 27–39. JULES JOACHIM, Les premières œuvres identifiées de Georges Schongauer, orfèvre, Revue d'Alsace, tome 88, fascicule 2–4, 1948.

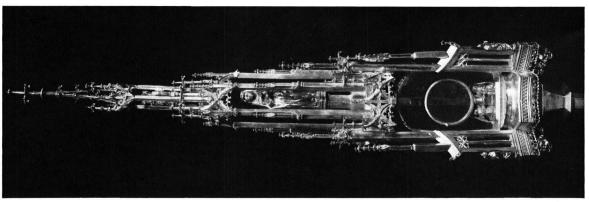
HANS REINHARDT, Der Basler Münsterschatz, Basel 1956.

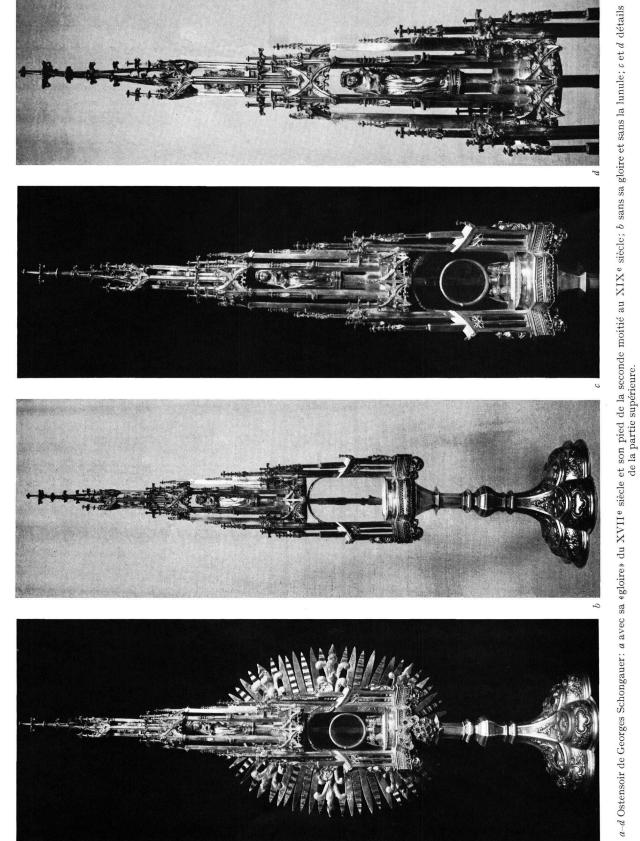
Wappenbuch der Stadt Basel, hgg. v. W. R. Staehelin, Bâle, s. d., 1. Teil, 2. Folge: article Schongauer (rédigé par E. Major).

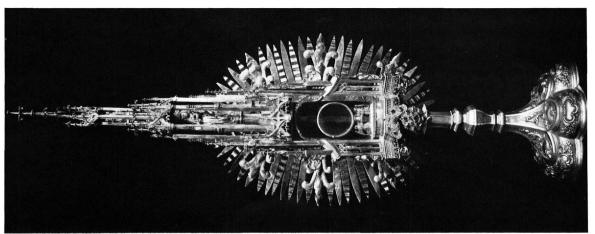
### PROVENANCE DES PHOTOS

Planches 22 et 23: Photos André Rais



















a-d Statuettes du grand ostensoir de Porrentruy par Jean Rutenzwig, 1477: a la Vierge à l'enfant; b les saints Barthélemy, Germain et Pierre; c les saintes Catherine et Barbe; d deux anges portant la lunule; e statuette de saint Etienne du grand ostensoir de Porrentruy par Georges Schongauer, 1488.